

Pas de grandes luttes sans grands objectifs

(suite de la 1^{re} page)

Mais ces deux revendications de départ sont, chez Frachon, au fond aussi un point d'arrivée. Car, sans nier l'intérêt des revendications suivantes (indemnisation de chômage et retraites complémentaires), elles ne peuvent être envisagées que comme un complément aux précédentes, ne constituant que des améliorations partielles à des catégories de travailleurs particulièrement défavorisés. De grands mouvements ne sont possibles que pour des grands objectifs. Sans même se reporter aux enseignements marxistes de l'histoire du mouvement ouvrier, on constate que des couches de plus en plus larges parmi les travailleurs s'insurgent contre le fait de n'être que des rouages, des machines dans la production. Les nationalisations sans indemnités ni rachats, des trusts, des monopoles, des grandes entreprises qui exploitent en fait tout le pays à leur profit, les revendications de contrôle et de gestion des entreprises et de l'économie — qui grandissent dans des pays sous-développés où le prolétariat n'a ni le passé ni les connaissances de celui des pays capitalistes occidentaux, telles sont les revendications qui, à partir des revendications les plus immédiates, peuvent stimuler les luttes et les porter au niveau de la lutte contre le régime : contre

le régime politique gaulliste, et contre le régime social capitaliste en même temps. Il n'est pas vrai que de telles revendications soient trop en avance, qu'elles ne peuvent être comprises des masses : même dans les organisations les plus bureaucratisées, elles sont exprimées sous une forme confuse. Dans les courants néo-capitalistes, on trouve des slogans qui à leur façon sont manifestation de leur nécessité objective en raison du développement atteint par les forces productives. Ce que les directions bureaucratiques craignent avec de telles revendications, c'est qu'elles ont évidemment des implications politiques, qu'elles ne peuvent être arrachées que dans des épreuves de force avec le pouvoir, des épreuves de force pour la conquête du pouvoir.

Il ne suffit pas d'avoir une perspective générale, il faut aussi disposer d'une stratégie, d'un arsenal de moyens de lutte qui permettent de passer du stade actuel aux plus grands affrontements. Là encore pèse sur les travailleurs l'absence de perspectives générales, il est par contre possible de dégager les grandes lignes d'une stratégie des luttes, d'autant plus que nous disposons d'ores et déjà d'exemples utiles. Nous avons vu la marche des mineurs de fer de l'Est sur Paris. Les revendications ouvrières, qu'il s'agisse des revendications les plus immédiates ou des revendications plus générales, ne s'obtiennent pas seulement par des grèves ; d'autres formes de lutte sont possibles, nécessaires parfois, et en premier lieu les manifestations de la rue. Or, si de temps à autre se produisent des manifestations autorisées sur un parcours bien limité des travailleurs des services publics, les organisations se gardent d'envisager de grandes démonstrations de masse. Elles réduisent par exemple les manifestations des métallos à un cadre local sans grande portée.

Une véritable stratégie basée sur des perspectives générales partirait de l'utilisation de mouvements de catégories ou de grandes entreprises, de grèves illimitées dans de tels secteurs, pour les combiner avec de grandes manifestations de l'ensemble de la classe ouvrière destinées à appuyer les travailleurs en lutte et en même temps à faire déboucher ces luttes sur une perspective globale. Une telle conception, qui ne signifie pas la recherche coûte que coûte d'affrontements avec les pouvoirs publics, n'hésiterait pas quand cela serait nécessaire à passer outre aux interdictions prononcées par ceux-ci. Ce n'est pas sur une ligne de « pression » sur le gouvernement et le patronat, mais sur une ligne de combat contre eux, que la classe ouvrière pourra empêcher que son sort se dégrade en raison des difficultés du capitalisme français à l'échelle mondiale et utiliser ces difficultés pour lui porter des coups décisifs.

Nous répétons pour conclure : la classe ouvrière, par son mouvement propre, est à présent portée vers une situation où elle aura à mener des épreuves de force avec le pouvoir et le patronat. Aucune des directions actuelles n'apporte à la classe ouvrière une vue d'ensemble pour se diriger vers de telles épreuves, avec le maximum d'énergie, un encadrement clairvoyant, capable de prendre appui sur les mouvements spontanés, partiels, particuliers pour élever au travers d'une série de combats de plus en plus amples la conscience et la combativité de la classe ouvrière aux objectifs les plus grands. Mais la période présente, et notamment les manifestations comme celles du 11 décembre ou des 27 et 28 janvier, doivent permettre de faire valoir et de compléter une orientation dont nous avons esquissé ici les lignes générales.

PIERRE FRANK.

Le C.N.P.F. de grand papa

Dans son assemblée du 19 janvier, le Conseil national du Patronat français a adopté une déclaration, fruit de plusieurs mois de discussions au sein de commissions de cet organisme. Ce manifeste du patronat français ne deviendra certainement pas un document historique : on y retrouve, exprimées d'ailleurs sans grande vigueur, les idées du capitalisme libéral de grand papa qui n'ont plus cours aujourd'hui même à Manchester.

Ce n'est pas un hasard si le C.N.P.F. tient le langage du grand-père capitaliste. Par sa composition, par sa structure, le C.N.P.F. est assez bien l'image statique du capitalisme français d'aujourd'hui, non son image dynamique. A la différence de l'organisation patronale qui la précéda

— la Confédération générale de la production française — elle n'est pas dominée par les très grands (trusts, monopoles...) ; les petites et moyennes entreprises, les très nombreuses entreprises familiales s'y font entendre fortement. Ce n'est pas la première fois que celles-ci en exprimant leurs doléances, dénoncent non seulement les ouvriers mais aussi la politique gouvernementale (de la IV^e comme de la V^e République).

Mais, cette fois-ci, leurs cris ont été plus forts, pour des raisons compréhensibles. La situation économique d'une part, la politique gouvernementale d'autre part, poussent à une concentration plus grande, à l'élimination d'entreprises surannées ou sclérosées ; et nombre de patrons qui ont

hérité leurs entreprises de leurs ancêtres et ont vécu avec facilité sur la lancée de celles-ci se heurtent aujourd'hui à des difficultés d'autant plus grandes que les banques, sur les directives de l'Etat, n'accordent pas des facilités de crédit aux entreprises vétustes du capitalisme français.

On peut être certain que la déclaration du C.N.P.F. ne troublera pas les nuits des Pompidou, Giscard d'Estaing et autres Massé, Chalandon, etc., qui s'efforcent de moderniser le capitalisme français, et dont les divergences ne portent pas sur cet objectif.

La déclaration du C.N.P.F. est au fond l'expression d'un certain « poujadisme » propre à une couche capitaliste qui n'est pas à l'heure du néo-capitalisme, le poujadisme ayant été l'expression de petits boutiquiers atteints par la concentration dans le domaine de la distribution. Comme ce fut le cas du poujadisme, cette déclaration, qui sera sans conséquence valable sur le plan de l'économie, servira peut-être certaines opérations électorales, tout d'abord au sein du C.N.P.F. où se pose la

question de la succession de son président Villiers, et ensuite sur un plan politique plus générale pour « neutraliser » éventuellement le C.N.P.F. lors de l'élection présidentielle. C'est, au fond, peu de chose.

En présence d'un document aussi peu reluisant, on peut négliger les sottises qu'il contient sur l'économie planifiée des Etats ouvriers. Il n'y a au fond qu'une formule que les travailleurs doivent retenir de ce document : « En matière de gestion des entreprises, l'autorité ne peut se partager. »

Il leur faut se débarrasser de cette « autorité » archaïque, rétrograde, qui s'exprime comme il y a un siècle et davantage ; mais il leur faut aussi déjouer les fallacieux projets de type néo-capitaliste qui prétendent associer les travailleurs à la gestion des entreprises en régime capitaliste, car « l'autorité ne peut se partager » : il ne peut y avoir de gestion ouvrière qu'après l'élimination du système capitaliste. Et c'est la tâche de notre époque.

A la suite d'un récent conseil des ministres insistant, déclarant inadmissible que les jours de grève les comités de grévistes disposent de la direction technique des entreprises du gaz et de l'électricité on pouvait s'attendre à une riposte gouvernementale.

Allait-on prendre de front les organisations syndicales et les travailleurs en interdisant la présence des comités de grève dans l'entreprise, en réquisitionnant le personnel au maintien de courant ? Cela semblait peu probable. Les réactions d'un secteur assez combatif (90 % du personnel est syndiqué) auraient pu aboutir à l'inverse du but recherché.

Il est à remarquer qu'en ce qui concerne la gêne créée aux usagers domestiques les fédérations syndicales avaient déclaré dès le 12 janvier « qu'en raison de la période hivernale leur souci était de limiter les perturbations dans l'alimentation des consommateurs particuliers. »

C'était le nœud du problème, et, si, contrairement à ce qu'a écrit la presse bourgeoise aucun accord n'a été signé en-

Les formes de la grève dans l'EDF

tre les fédérations de l'éclairage et la direction générale, la grève du 28 janvier a malgré tout pris une tournure particulière.

Le « Monde » du 24-25 janvier titrait un article La grève « Concertée », dans lequel on lisait « La grève devient en quelque sorte « concertée », les pouvoirs publics et les syndicats étant également soucieux de se ménager une opinion qui en fin de compte, pèsera sur le règlement ultérieur du conflit. »

Ce serait aller un peu vite de dire qu'il y a collusion entre les Fédérations et la Direction. En examinant d'un peu plus près la situation, un certain nombre de faits doivent néanmoins être relevés.

Le gouvernement a pris à la veille de la grève un arrêté technique qui précise, qu'en cas de production de courant insuffisante, la distribution sera maintenue aux abonnés domestiques, les coupures devant porter sur le secteur industriel.

Depuis la « libération » l'arrêté technique répondant à cette situation était l'inverse. Notification officielle en a été faite aux Fédérations au cours de l'entrevue habituelle qui a eu lieu avant chaque mouvement, entrevues où les modalités techniques de la grève sont présentées à la Direction.

Il convient de remarquer que le gouvernement a fait en sorte que la population et les travailleurs puissent interpréter les nouvelles formes de coupures de cette grève comme recul des syndicats. Si à coup sûr il n'y a pas eu d'accord signé entre les Fédérations et la Direction, il faut signaler qu'au cours de l'entrevue devant

fixer les modalités techniques de la grève, la Direction a précisé que c'était elle qui donnerait les consignes de coupures.

Il faut à ce sujet revenir à la grève du 11 décembre. Depuis le 11 décembre la production prend une part « technique » plus importante dans la réussite du mouvement. En effet, la grève portant sur 24 heures, commençait activement pour la production à 21 heures, moment où elle commençait à descendre au minimum technique, et ce n'est que le lendemain matin, au moment de l'appel important de courant que la distribution participait activement aux coupures techniquement nécessaires.

Dans les faits les syndicats avaient fait en sorte que la direction soit obligée de « prier » les comités de grève de la distribution de délester, charge à eux de veiller à la bonne répartition du minimum de courant fourni.

La grève du 28 janvier s'est déroulée dans les mêmes conditions à ceci près que d'une part les délestages ont été effectués sur les industries et non plus sur les usagers domestiques et, d'autre part, ces délestages ont eu lieu sous la responsabilité de la Direction comme le lui a « recommandé » le gouvernement. Les comités de grève de la distribution veillant d'ailleurs à l'application et corrigeant si nécessaire.

En résumé les formes de la grève du 11 décembre voulues par les fédérations n'étaient qu'une répétition de celles de la grève du 28 janvier, mais cette grève ne pouvant se dérouler que sous cette forme,

compte tenu des pressions gouvernementales. On peut donc penser que les Fédérations ayant eu vent avant le 11 décembre de ces pressions possibles, ont essayé par une manœuvre savante de ne pas faire transparaître le recul qu'il faudrait de toutes façons effectuer. Vont-elles continuer ce jeu dangereux ?

Cela n'est pas impossible quand on sait qu'à la réunion de tous les responsables syndicaux CGT de la région parisienne, à l'occasion de la préparation de la grève du 28 janvier, la fédération de l'éclairage a tenu un certain nombre de propos en réponse aux questions d'un grand nombre de militants sceptiques quant aux nouvelles formes que revêt la grève.

Citons : « Il ne faut pas voir que les KW dans la grève, il faut voir aussi le personnel en grève... » « Les grèves sont techniquement beaucoup plus difficiles qu'avant. Les centrales modernes ne tournant plus qu'avec une dizaine d'agents et les jours de grève avec deux personnes elles peuvent fournir le courant nécessaire. Sans parler des centrales ultra-modernes qui peuvent être commandées directement du dispatching, personne n'étant présent à l'intérieur. »

Cela peut en effet faire penser, si l'on adopte les suppositions précédentes que les Fédérations de l'éclairage préparent le personnel à faire les prochaines grèves sans coupures de courant.

De toute façon, si l'on ne peut rien affirmer pour l'avenir, on peut dire que les fédérations rempliraient mieux leur mandat en tenant la base au courant, et plutôt que d'essayer de se ménager l'opinion publique par des manœuvres savantes et secrètes, elles feraient mieux pour remplir cette tâche effectivement indispensable de s'adresser à tous les travailleurs, clairement et sur des bases de classe.

ABONNEMENT — 1 an : 10 F
● Sous pli fermé : 15 F ● De soutien : 20 F ● C.C.P. 19.591.39
Paris

Nos bureaux sont ouverts tous les jours ouvrables, de 15 heures à 19 heures, 21, rue d'Aboukir Paris-2^e - Tél. : GUTenberg 06-57.

Le directeur de publication :
G. DAVY
Imp. « E.P. », 232, r. de Charenton
Paris-12^e